

À Créteil, le 16 décembre 2024,

Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil
Rectorat de Créteil
4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex

Objet : Préavis de grève pour la période du 6 janvier au 1er mars 2025

Madame la rectrice,

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Créteil pour les jours suivants : les 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31 janvier 2025, les 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28 février 2025 et le 1^{er} mars 2025.

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Pour la création de postes d'enseignants et de personnels de vie scolaire.
- Pour la prise en charge des risques environnementaux
- Réemploi de tous les personnels de vie scolaire et d'enseignement au chômage (AED-AESH).
- Titularisation de tous les personnels non-titulaires sans condition de concours ni de nationalité.
- Contre les pressions hiérarchiques
- Contre la répression syndicale
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre la « réforme » du choc des savoirs
- Pour l'élargissement de la carte des REP et la défense de l'éducation prioritaire
- Contre les réformes du lycée général, du bac et du lycée professionnel et contre Parcoursup
- Contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- Pour la défense du service public d'éducation et des moyens pour le service public d'éducation
- Contre les discriminations au travail et dans l'Education nationale

Je vous prie de croire, monsieur le recteur, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD ÉDUCATION CRÉTEIL

Jules Siran, co-secrétaire général académique

